



communiqué
de presse 

Suppression de 100.000 emplois dans les collectivités : la Cour des comptes frappée d'hémiplégie !

En préconisant de supprimer 100.000 emplois dans les collectivités pour économiser 4,1 milliards d'euros, la Cour des comptes trompe l'opinion publique en émettant des conclusions erronées.

Si la date de publication de ce rapport à quelques jours de la présentation du projet de loi de finance est questionnant, les mesures qui y sont préconisées le sont tout autant.

Non, la suppression de postes de fonctionnaires n'a jamais permis de faire des économies à long terme !

Cette vision hémiplégique, purement comptable de l'emploi public est une grossière erreur de calcul.

La hausse des transferts de compétences aux collectivités territoriales, non compensées par l'Etat, met à mal l'action publique locale.

À l'heure où les agents territoriaux subissent de plein fouet la pénurie d'effectifs liée au manque d'attractivité de la fonction publique, il est indispensable et urgent de renforcer le service public de proximité.

L'UNSA Territoriaux réaffirme avec fermeté la nécessité d'une Fonction Publique Territoriale forte et dénonce une vision politique qui cède aux fantasmes les plus caricaturaux !

Bagnolet, le 03 octobre 2024

Contact : Charles Cosse - 06 52 01 03 97 - charles.cosse@unsa.org